

# communiqué de presse

## LE RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION : ÇA SE PASSE PLUTÔT BIEN !

Un rapide sondage fait par le Service cantonal de statistique auprès des communes genevoises les plus importantes permet de penser que les opérations du recensement de la population se déroulent plutôt bien !

Evidemment, dans une enquête de cette envergure, il y a toujours quelques petites difficultés pratiques qui peuvent apparaître ici ou là; toutefois, grâce à la bonne collaboration existant entre agents recenseurs et responsables communaux d'une part, grâce à la bonne volonté de l'immense majorité de la population, qui comprend l'importance de cette opération d'autre part, des solutions satisfaisantes sont trouvées dans la quasi-totalité des cas.

Le Service cantonal de statistique se permet aussi de rappeler à la population que les agents recenseurs sont en possession d'une carte de légitimation officielle, sur laquelle figure notamment le sceau de la commune; les agents recenseurs sont tenus de présenter cette carte à toute personne recensée qui le leur demande.

En cas de difficultés quelconques, la Mairie de la commune du domicile, le Bureau d'information de la Ville de Genève (22 98 27 ou 22 99 70) et le Service cantonal de statistique (787 67 32 ou 787 67 07) sont à la disposition de la population pour l'aider à les résoudre.

